

L'école de Marilles refuse Louis, trois ans, en raison de son diabète

Orp-Jauche Sa maman souhaite une scolarisation normale; elle dénonce le système.

Au quotidien, Louis, trois ans, diabétique, nécessite une attention particulière. Son rythme alimentaire est très strict, son hygiène de vie est également très importante. Mais voilà, pour le reste, Louis est un enfant comme les autres.

Sauf que, depuis le 22 septembre, il ne peut plus aller à l'école communale de Marilles, là où il était scolarisé depuis le 20 janvier 2017.

Un drame pour Anne-Catherine Boussa, sa maman, qui ne veut pas garder la situation sous silence ! *"Le cathéter s'est bouché. Un moment de panique s'est visiblement déclenché à l'école. Malgré de multiples contacts, la procédure à suivre n'a pas été respectée. Pire, les gestes posés ont empiré la situation malgré mes instructions précises, comme de nouvelles piqûres au doigt pour relever la glycémie. Ce n'est qu'après 50 minutes que l'injection d'insuline a été réalisée. Ce jour-là, il y a donc eu un gros souci... C'est regrettable car si la procédure avait été suivie, il n'y*

aurait eu aucun problème !"

Contraint de rester à la maison

La suite ? Louis est contraint de rester à la maison avec toutes les contraintes que cela occasionne. *"J'ai également eu un courrier signé du bourgmestre et de la directrice générale. Leur réponse est choquante ! On y parle de politique du bien-être au travail... Le pire, le syndicat CGSP enseignant appuie le fait que les institutrices ne doivent plus s'occuper de mon fils... Si les autorités acceptent d'intégrer mon fils au niveau pédagogique, c'est à moi à prendre en charge tous les soins. Une véritable entourloupe politique !"*

Si Anne-Catherine Boussa peut encore admettre qu'elle doit supporter les frais d'une infirmière à domicile, elle ne conçoit pas qu'une infirmière doive se rendre quatre fois par jour à l'école et même y rester en stand by en cas de malaise. *"C'est difficilement envisageable. De plus, normalement, les soins de mon fils ne nécessitent pas cela mais bien juste un peu de bonne volonté. Quand les autorités répondent cela, c'est juste dire qu'on ne veut pas de mon fils, mais poliment."*

Saul

À savoir

Le combat ne s'arrêtera pas là

Orp-Jauche Une solution semble être trouvée avec une école catholique (voir par ailleurs) mais le combat d'Anne-Catherine ne s'arrêtera pas là ! *"C'est inacceptable qu'une école puisse décider de manière volontaire d'accueillir mon fils. Il a droit à une scolarité normale, point ! Marilles était pour nous un vrai*

choix scolaire. Bien sûr que je suis consciente que les institutrices ont besoin d'un peu d'aide. Louis nécessite d'être surveillé et une réaction immédiate quand il est en hypo ou hyperglycémie. Le suivre aussi quand il va aux toilettes, mais une fois que l'on sait cela, un peu d'adaptation suffit."

Anne-Catherine Boussa est en contact avec la ministre Schyns et ne lâchera rien. *"Je suis moi-même enseignante de type 4, je sais donc les contraintes de mon boulot. Je ne trouve pas normal*

que des parents dans mon cas soient obligés de prendre des congés parentaux pour élever leur enfant dont la place est à l'école ! Et quant à la législation, si la loi dit qu'aucun acte médical sauf couvert par un médecin ne peut se pratiquer, et je n'ai aucun souci avec cela, dire comme Marilles le fait, qu'on ne respecte pas le cadre légal, c'est faux !" Anne-Catherine regrette aussi que l'école ait pris cette décision en septembre plutôt qu'en janvier, car cela perturbe fortement Louis. **Saul**

Un beau projet attend le garçonnet

■ L'école Saint-Joseph d'Orp-le-Grand veut donner leur chance à tous les enfants.

Thierry Vandermotten, directeur de l'école Saint-Joseph d'Orp-le-Grand, a répondu favorablement à l'appel d'Anne-Catherine Boussa,

pour accueillir Louis, trois ans et diabétique, dans son établissement.

"Pour nous, c'est tout à fait possible. On a eu une petite fille voici quelque temps, avec le même souci. Une de nos

institutrices maternelles est confrontée au diabète via ses parents, elle est volontaire à réagir s'il y a un souci."

Une excellente nouvelle pour Anne-Catherine, d'autant plus que l'école fait preuve de beaucoup d'enthousiasme à accueillir son fiston. *"J'ai discuté avec le PO, les institutrices et les surveillants. Tout le monde est partant car de notre avis, l'enfant a le droit d'être scolarisé ! Lundi, on aura une première rencontre avec Louis puis, le reste de la procédure se mettra progressivement en route. Le PMS trouve qu'il s'agit d'un beau projet ! Nous allons travailler sur la différence avec les autres enfants. Plus on en parle tôt, plus cela devient naturel. La présence de Louis sera positive sur tous les enfants de l'école. Cela cadre d'ailleurs bien avec notre projet pédagogique confiance et bien-être !"*

"Enrichissant"

"Enrichissant"

Madame Anne accueillera donc

Louis dans sa classe. *"Je suis particulièrement touchée par cette histoire. Il est normal d'accueillir Louis dans un enseignement normal. Bien sûr qu'on espère que cela se passera bien mais on va tout faire pour, en veillant à bien s'informer et en suivant des formations. J'ai hâte de savoir comment gérer en cas de souci, que faire au quotidien. Il y aura l'angoisse de ne pas louper les heures clés, mais on a des idées pour ne pas oublier ! Cela sera donc enrichissant d'avoir Louis avec nous, il faut donner la chance à cet enfant."*

A l'école Saint-Joseph, Louis va trouver une structure familiale. *"On a déjà eu des enfants avec des handicaps et cela se passe à chaque fois très bien. Les enfants sont très maternels entre eux. C'est important de bien leur expliquer, de mettre des mots sur les choses. Ils n'ont que 2,5 ans mais comprennent plus que l'on ne croit !"*

Saul